

# Après la démission du Ministre belge

## L'ancien Président du Conseil reconstruirait son Cabinet

Bruxelles, 15. — M. Theunis a été appelé vendredi matin par le roi. L'impression règne, à Bruxelles, que le Président du Conseil démissionnaire pourra reconstruire son Cabinet. Toutefois, auparavant, il tiendrait



Bruxelles, 15. — M. Theunis a été appelé vendredi matin par le roi. L'impression règne, à Bruxelles, que le Président du Conseil démissionnaire pourra reconstruire son Cabinet. Toutefois, auparavant, il tiendrait

Bruxelles, 15. — M. Theunis a été appelé vendredi matin par le roi. L'impression règne, à Bruxelles, que le Président du Conseil démissionnaire pourra reconstruire son Cabinet. Toutefois, auparavant, il tiendrait

Bruxelles, 15. — M. Theunis a été appelé vendredi matin par le roi. L'impression règne, à Bruxelles, que le Président du Conseil démissionnaire pourra reconstruire son Cabinet. Toutefois, auparavant, il tiendrait

Bruxelles, 15. — M. Theunis a été appelé vendredi matin par le roi. L'impression règne, à Bruxelles, que le Président du Conseil démissionnaire pourra reconstruire son Cabinet. Toutefois, auparavant, il tiendrait

Bruxelles, 15. — M. Theunis a été appelé vendredi matin par le roi. L'impression règne, à Bruxelles, que le Président du Conseil démissionnaire pourra reconstruire son Cabinet. Toutefois, auparavant, il tiendrait

Bruxelles, 15. — M. Theunis a été appelé vendredi matin par le roi. L'impression règne, à Bruxelles, que le Président du Conseil démissionnaire pourra reconstruire son Cabinet. Toutefois, auparavant, il tiendrait

Bruxelles, 15. — M. Theunis a été appelé vendredi matin par le roi. L'impression règne, à Bruxelles, que le Président du Conseil démissionnaire pourra reconstruire son Cabinet. Toutefois, auparavant, il tiendrait

Bruxelles, 15. — M. Theunis a été appelé vendredi matin par le roi. L'impression règne, à Bruxelles, que le Président du Conseil démissionnaire pourra reconstruire son Cabinet. Toutefois, auparavant, il tiendrait

Bruxelles, 15. — M. Theunis a été appelé vendredi matin par le roi. L'impression règne, à Bruxelles, que le Président du Conseil démissionnaire pourra reconstruire son Cabinet. Toutefois, auparavant, il tiendrait

Bruxelles, 15. — M. Theunis a été appelé vendredi matin par le roi. L'impression règne, à Bruxelles, que le Président du Conseil démissionnaire pourra reconstruire son Cabinet. Toutefois, auparavant, il tiendrait

Bruxelles, 15. — M. Theunis a été appelé vendredi matin par le roi. L'impression règne, à Bruxelles, que le Président du Conseil démissionnaire pourra reconstruire son Cabinet. Toutefois, auparavant, il tiendrait

Bruxelles, 15. — M. Theunis a été appelé vendredi matin par le roi. L'impression règne, à Bruxelles, que le Président du Conseil démissionnaire pourra reconstruire son Cabinet. Toutefois, auparavant, il tiendrait

Bruxelles, 15. — M. Theunis a été appelé vendredi matin par le roi. L'impression règne, à Bruxelles, que le Président du Conseil démissionnaire pourra reconstruire son Cabinet. Toutefois, auparavant, il tiendrait

Bruxelles, 15. — M. Theunis a été appelé vendredi matin par le roi. L'impression règne, à Bruxelles, que le Président du Conseil démissionnaire pourra reconstruire son Cabinet. Toutefois, auparavant, il tiendrait

# L'assassinat d'une vieille marchande de couronnes

## Le coupable, un ex-contremaître ira au bagne à perpétuité

Paris, 15. — Le 17 janvier, la veuve Voinin, âgée de 76 ans, marchande de couronnes mortuaires et qui vivait seule dans un pavillon situé dans la cour d'un immeuble du passage des Soupirs qui lui appartenait, était trouvée étendue sur le plancher de la salle à manger la tête renversée de deux balles, la crâne défoncé et le cerveau à nu.

Le meurtrier était un ouvrier mécanicien Louis Savre, originaire de Fourchambault. Il gagnait 1.800 francs par mois comme contremaître, mais il avait des goûts de luxe, jouait aux courses, entretenait une amie, puis il avait perdu sa place et avait dû se retirer dans un modeste logement de 350 francs rue des Pyrénées.

Jugé hier par la Cour d'assises, Savre, que défendait Me Delattre, a été déclaré coupable mais avec circonstances atténuantes, en raison de son état de santé, et condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Les gâteaux empoisonneurs  
Versailles, 15. — Une quinzaine de personnes habitant Montlhéry, Nozay et les communes environnantes, ont été plus ou moins intoxiquées, à la suite de l'absorption de gâteaux achetés chez un pâtisseries de Montlhéry. L'état de plusieurs d'entre elles serait même assez grave.

# Encore un crime dans la Ruhr

## Une sentinelle française a été tuée d'un coup de feu

Dortmund, 15. — Une dépêche de l'agence Wolff annonce qu'une sentinelle française a été tuée d'un coup de feu hier soir, vers 11 heures, près d'un pont de chemin de fer situé entre Herne et Bortzen.

## Un cheminot volontaire victime d'un déraillement

Clermont-Ferrand, 15. — On vient d'avertir officiellement la famille de M. Lestand, chauffeur à la Compagnie d'Orléans qui, parti comme volontaire dans la Ruhr, a trouvé la mort dans le déraillement d'un train qu'il conduisait.

## Les policiers allemands ont arrêté l'assassin

Düsseldorf, 15. — L'assassin de la sentinelle tuée à Herne, hier soir, est un ouvrier mineur, qui a été arrêté par les autorités municipales allemandes.

# Aux victimes d'une terrible catastrophe de la guerre

## Le monument de Saint-Jean-de-Maurienne sera inauguré dimanche



## Aux 487 chasseurs victimes de l'accident

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Magnin, ministre de la Guerre, inaugurerait dimanche 17 juin, le monument élevé, à Saint-Jean-de-Maurienne, à la mémoire des soldats de l'armée d'Italie victimes d'une terrible catastrophe de chemin de fer, le 12 décembre 1917. Bonifié de permissionnaires, un train emballé s'écarta, après avoir pris feu, près de Saint-Michel-de-Maurienne; 437 soldats — des chasseurs — furent tués, 250 blessés.

# EN DEUX LIGNES

Riga. — Les Intérêts commerciaux de l'Italie seront offerts à l'exposition de Moscou.  
Londres. — Les obsèques de la princesse Christian ont eu lieu vendredi à Windsor.  
Bordeaux. — Dimanche, inauguration officielle de la Foire d'Echanillonn, déjà ouverte.  
Amiens. — Le dimanche 8 juillet, cérémonie patriotique à Rancourt-Douchavesnes.  
Toulon. — 2 compag de marins partiront pour Paris le 12 juillet et défilent à la revue du 14.  
Paris. — 5 avions du 348 rég. aviat. ont effectué le jour de leur départ, un vol de reconnaissance.  
Rotterdam. — Un avion est parti pour Paris, ayant à bord deux petits tigres.

# Les interpellations à la Chambre

## Le Gouvernement ne peut définir sur quels groupes il s'appuiera ?

Comme il a été sommé de prendre parti, M. Poincaré déclare qu'il comprend parfaitement qu'une année des élections tout le monde veuille la clarifier. Mais le Président du Conseil remarque finalement qu'il ne pourrait définir quels groupes doivent faire partie de la majorité, car les fonctionnaires auraient le droit de combattre la République, mais non celui de combattre le gouvernement. Cela, d'ailleurs, est la réduction des fonctionnaires à l'échelle.

Ernest LAFONT reproche ensuite avec véhémence au gouvernement de mettre la force armée au service du patronat contre les classes ouvrières. Le Président du Conseil protège ouvertement les Camelots du Roy alors qu'il poursuit et emprisonne les membres de l'extrême-gauche.

## Cachin rappelle le scandale du « Complot »

CACHIN constate que M. Poincaré a nettement dissocié de sa majorité le parti radical et radical-socialiste. Il s'empresse de souligner que le parti communiste est complètement en dehors de tous les partis de la Chambre et qu'il a toujours été contre le gouvernement : et il reprend les observations déjà formulées par Lafont relativement à la lutte ouverte menée par le gouvernement contre les classes ouvrières.

CACHIN rappelle ensuite les circonstances dans lesquelles ses amis et lui-même furent arrêtés le 15 mars 1921, et démontre l'illégalité de l'arrestation et de la détention.

## La loi sur les pensions a été votée à l'unanimité

La Chambre avait continué vendredi matin la discussion du projet de loi sur les pensions civiles et militaires.

On adopta un article additionnel Balanant, réglant l'attribution des bonifications accordées par la loi aux fonctionnaires mutilés, ainsi que le dernier article du projet, stipulant que toutes les dispositions contraires à la loi seraient abrogées.

L'ensemble de la proposition de loi des pensions fut ensuite adopté à l'unanimité.

# Une menace d'arrêt total de travaux de reconstitution

Amiens, 15. — Quatre cents entrepreneurs travaillant à la reconstitution immobilière dans le département de la Somme ont tenu cet après-midi, un Congrès à Amiens. En raison de l'arrêt des paiements des travaux effectués par eux pour le compte des sinistrés, ils ont émis une série de vœux demandant : que les sommes à provenir de l'emprunt du Crédit National soient réservées pour la reconstruction des immeubles ; que les obligations décennales acceptées en paiement par les entrepreneurs soient prises au cours de la Bourse des obligations similaires ; que le département de la Somme obtienne des crédits de secours immédiats pour payer l'arriéré des travaux effectués, etc.

Le Congrès a décidé que si le 15 juillet les paiements promis n'étaient pas effectués, les entrepreneurs envisageraient l'arrêt général des chantiers de reconstitution des contrats passés avec les sinistrés et ouvriers.

Enfin, l'échéance du 30 Juin paraissant pouvoir seculer à la faillite certains entrepreneurs, le Congrès a décidé d'étudier les cas particuliers qui lui seront signalés et de demander à l'Administration un tour de faveur pour permettre aux entrepreneurs menacés de faire face à cette échéance.

# Le feu dans une fabrique lilloise de vernis

Un incendie s'est déclaré vendredi vers 14 h. dans la fabrique de vernis de MM. Bériot et Dubreucq-Péru. Au n° 33 de la rue de Marquillies, à Lille, s'étendent les dépendances de cette usine.

Au milieu de la cour et isolés de tous les autres magasins et ateliers sont érigés trois hangars qui abritent les cuves à vernis. Ceux-ci sont employés ensuite à la fabrication des couleurs et encres d'imprimerie.

C'est dans le hangar du milieu que l'incendie s'est déclaré. Des ouvriers de la maison étaient occupés à faire bouillir le contenu de ces cuves. Ils remarquèrent que le liquide se trouvant dans l'une d'elles, se trouvait fortement en état d'ébullition. Dans le but de refroidir le liquide, les ouvriers soulevèrent le couvercle pour ajouter de l'eau.

Au même instant, et comme cela arrive assez fréquemment, le vernis s'enflamma spontanément au contact de l'air et communiqua le feu aux cuves voisines.

# LES RÉVOLUTIONS

## Dire que l'on guérit est facile

Mais il faut le prouver  
Avez-vous remarqué que pendant un An l'Institut Anti-Arthritique de Lille, a publié les semaines des quantités de témoignages de reconnaissance de ses malades guéris.

## On annonce que le calme est maintenant rétabli dans le pays

Depuis plus d'un an, le coup d'Etat qui, en Bulgarie a renversé M. Stamboulisky était préparé par M. Alexandre Zankoff, l'actuel président du Conseil. Des dépêches que nous avons déjà reproduites ont relaté de sanglantes rencontres qui eurent lieu entre les soldats et les partisans de M. Stamboulisky, dont les groupements sont formés principalement de paysans.

## Fait prisonnier, M. Stamboulisky avait voulu prendre la fuite

On annonce qu'à ce moment le calme est rétabli en Bulgarie.

## Il n'y aura pas de changement dans la politique extérieure

Paris, 15. — La légation de Bulgarie déclare que les événements actuels sont une affaire d'ordre purement intérieur et qu'elle ne peut avoir aucun rapport avec la politique extérieure du pays.

## En Chine, l'anarchie continue de sévir

Le Président de la République a été forcé de prendre la fuite

Londres, 15. — On sait que Li-Yuan-Hung, Président de la République chinoise, a remis son sceau présidentiel au gouverneur de Tien-Tsin qui l'avait fait prisonnier dans le train par lequel il avait tenté de s'enfuir.

En effet, Li-Yuan-Hung, menacé d'être déposé, s'était enfui pour éviter de signer un message au Parlement où il déclarait résigner ses fonctions.

Arrêté en gare de Tien-Tsin et gardé par un détachement de 100 soldats, envoyé par le gouverneur de la ville, le Président de la République chinoise accepta finalement de remettre son sceau présidentiel.

Libéré, il a gagné sa résidence située dans la concession britannique.

## Li Yuan Hung répudie sa démission

Pékin, 15. — Li-Yuan-Hung a publié de Tien-Tsin une déclaration repudiant sa démission qui a été obtenue par la contrainte.

Li-Yuan-Hung a lancé également des décrets acceptant la démission de Chang-Hou-Tsang ; nommant : Li-Ken-Yuan, premier ministre par intérim et Chin-Yun-Yen, ministre de la guerre ; abolissant les postes d'inspecteurs généraux et de gouverneurs militaires et militaires de la province de la guerre, le contrôle direct et total.

## Le suicide d'un voleur à Boulogne-sur-Mer

POSTIER AMBULANT, IL SE FIT DÉCAPITER PAR LE TRAIN SOUS UN TUNNEL  
Boulogne-sur-Mer, 15. — Un postier ambulancier surpris alors qu'il se voyait de voyage par la gare maritime, mais qui n'avait pas été immédiatement arrêté s'est suicidé en se couchant sur la voie ferrée sous un tunnel, où il a été retrouvé décapité.

## Un homme en chemise dans l'église

Caen, 15. — Au cours d'un service funèbre célébré dans l'église de Thury Harcourt (Calvados), un fou nommé Bernard Marc, 39 ans, arrive récemment de Jesson (Côtes du Nord), a pénétré en chemise dans l'édifice, puis il a livré une véritable bataille aux gardes nationaux qui voulaient l'emmener.

## Au Conseil de guerre de la 1<sup>re</sup> Région

AFFAIRES DE DESERTION. — Louis Kevelliers, 34 ans, originaire de Turin (Belgique), pour désertion de la ville de Valenciennes, mobilisé à l'atelier de Villeneuve-les-Bordes, purge une peine de cinq ans de travaux publics, infligée par le conseil de guerre de Paris, est condamné à 6 mois d'emprisonnement.

— Pour désertion à l'intérieur en temps de guerre, de mai 1917 à janvier 1921, M. D... est condamné à 6 mois de prison, et le lieutenant Betailon, infanterie légère d'Alrique, en raison de ses antécédents judiciaires, est condamné à 1 an de prison qui s'ajoutent à la peine de deux années de prisonnement, qui purge, à l'heure actuelle, à la Maison Centrale de LOOS, pour abus de confiance.

— Quel est l'état de Mme Poquein.  
— « Le mien... je viens d'avoir mes cinquante et un ans... « Et voici du champagne en cet honneur offert... ainsi que des bouquets pour vous fleurir, Mesdames...  
— Ce disant, ayant majestueusement déposé les deux fleurons de vin mousseux au milieu de la table, Raymond Bavoire de la Haute-Loire répartit ses trois bouquets entre les trois femmes présentes. C'est-à-dire Mme Poquein, Mlle-Mercédès et Mlle Roselys.

— Oh ! qu'il est gentil ! s'exclama Mlle Roselys en sautant sur place de contentement et en enfouissant son petit nez retreussé dans les fleurs.  
— Elles sont superbes, ces violettes, admirait Roselys.  
— Vous vous avez gâtées ! murmura Anis d'un air langoureux et en regardant le Prince d'un ton concluant. — « D'ailleurs, à bien pu... je ne puis le nier... « mais c'est plutôt à moi qu'il faudrait vous en prendre », puisque c'est moi qui viens de lui piquer le nez...  
— Comme on le voit par ces mots, plus Raymond était gris, plus il parlait en vers...  
Il expliquait ce phénomène en disant, dans un mauvais jargon de mots, qu'il venait ainsi ce qu'il avait absorbé en trop...  
— Oh ! vous, minauda la grosse Anais... vous voulez toujours vous faire passer pour un mauvais garnement... et endosser les fautes des autres... vous êtes trop bon... et Daniouret n'était pas visiblement ivre, vous iriez prétendre que c'est vous seul qui avez bu...  
— « Ma foi... c'est presque vrai... car j'ai bu plus que lui... « Mais que vous dirais-je, faites trêve aujourd'hui... « Nous avons tous les deux une excuse sincère... « En buvant nous fêtions un grand anniversaire...  
— Quel est l'état de Mme Poquein.  
— « Le mien... je viens d'avoir mes cinquante et un ans... « Et voici du champagne en cet honneur offert... ainsi que des bouquets pour vous fleurir, Mesdames...  
— Ce disant, ayant majestueusement déposé les deux fleurons de vin mousseux au milieu de la table, Raymond Bavoire de la Haute-Loire répartit ses trois bouquets entre les trois femmes présentes. C'est-à-dire Mme Poquein, Mlle-Mercédès et Mlle Roselys.

# LA MANGEUSE DE CŒURS

GRAND ROMAN D'AMOUR ET DE PASSION

DEUXIEME PARTIE

## Du Bonheur sur des Ruines...

Après tout... cela n'a rien de surprenant, vous ne me l'avez pas demandé et je ne vous l'ai jamais dit...  
« Eh bien ! voilà... Nous avons à Laroche puis l'Yonne pour suivre tantôt l'Armançon, tantôt le canal de Bourgogne... c'est sur celui-ci que nous nous trouvons actuellement... et nous allons bientôt tomber sur la Seine, d'où par le canal latéral à la Haute-Marne, nous irons jusqu'à la Marne qui nous ramènera à notre point de départ... beaucoup plus tard d'ailleurs que je ne l'avais escompté, car nous nous sommes arrêtés en route, à cause du succès de « Monsieur Polichinelle » qui nous a fait rester dans chaque localité le double de temps prévu...  
« Cela va prolonger d'autant la durée de votre engagement... Vous n'en êtes pas contrarié, j'espère ?  
— Oh ! pas du tout ! s'exclama Raymond en songeant que plus longtemps il resterait dans le train de Jean-Baptiste Pomepin...

littifait amplement un jeu aussi peu mouvementé.  
— Tu t'amuses, Tiffi ? lui demanda Raymond.  
— Oui, papa... beaucoup, assura l'enfant. « Popaul vient de m'apprendre « la blague », c'est très rigolo...  
— Tiffi, prends doucement le Prince... je t'ai demandé de ne pas employer de mots vulgaires... et toi, Paul, qui es un grand garçon, je t'en supplie... ne lui en apprends pas... il n'en entend déjà que trop au théâtre...  
— Oui, m'sieu Raymond, je vous le promets, assura le fils d'Anais.  
— Oh ! vas-tu, papa ? demanda Tiffi qui voyait le Prince prêt à s'éloigner.  
— Faire un tour dans le pays... je ne t'emmène pas... il fait trop chaud et tu t'amuseras bien mieux avec les billes qu'avec moi... A propos, tu n'as pas vu M. Daniouret ?  
— Tiffi répondit par un signe négatif et se retourna pour cacher une petite moue de mécontentement.  
— Quand son père d'adoption ne l'emmène pas avec lui et quand il serait avec M. Daniouret, il s'ennuierait, ce que cela vous dirait... Son grand ami venait de toucher de l'argent et il allait le boire...  
Et, le soir, il rentrerait au théâtre avec sa figure trop colorée et son ceil trop luisant des jours d'ivresse... ces jours où il faisait trop de bruit et que cela vous le temps... et où il se faisait pour un rien...  
Tiffi n'aimait pas ces jours-là...  
Complètement, Paul Poquein s'était mis à la recherche de M. Daniouret ; il n'en d'ailleurs pas besoin d'être bien loin... le comédien, il savait, ce que cela vous le temps... le long de la berge, en s'étonnant que ce jour de pays, Monsieur Raymond ne l'ait pas encore invité à aller boire avec lui ses

pointements dans quelque auberge du pays.  
— Prévenu par Paul, il accourut de toute la vitesse de ses jambes vers le Prince qui lui prit familièrement le bras et l'entraîna du côté du bourg voisin, tandis que Tiffi se remettait tristement à sa partie de billes...  
Si le Prince oubliait quelquefois sa modération au fond de son verre, il n'oubliait jamais l'heure.  
A six heures précises, au moment où Mlle Mercédès, de cuisine cette semaine-là, venait de crier de sa voix perçante et grésillante, que le dîner était prêt, on le voyait réapparaître, tenant dans son bras droit, deux objets enveloppés de papier qu'à leurs formes caractéristiques on reconnaissait sans peine pour être des bouteilles de champagne, et à sa main gauche, trois boîtes de violette.  
— On arrive ! on arrive ! répétait-il d'une voix de stentor à l'appel de l'ingénuité-cuisinière, en franchissant la passerelle mobile reliant la péniche à la berge...  
M. Daniouret, qui supportait le vin beaucoup moins bien que son compagnon, se trouvait réfréner lui, d'un pas légèrement incertain et zigzaguant.  
Mme Poquein, tout en feignant soigneusement de ne jamais remarquer l'ivresse du Prince, ne manquait par contre aucune occasion de reprocher la sienne à M. Daniouret.  
— Aussé, s'écriait-elle en l'apercevant : — Allons ! moi ! Daniouret... vous voilà encore dans les vignes du seigneur ! vous serez trois tout à l'heure pour jouer la comédie... Et dire que vous tenez ce soir un théâtre !  
— On n'a pas idée de se mettre dans des états pareils...  
— Voyons... patrons, voyons, intervint le Prince d'un ton concluant. — « D'ailleurs, à bien pu... je ne puis le nier... « mais c'est plutôt à moi qu'il faudrait vous en prendre », puisque c'est moi qui viens de lui piquer le nez...  
— Comme on le voit par ces mots, plus Raymond était gris, plus il parlait en vers...  
Il expliquait ce phénomène en disant, dans un mauvais jargon de mots, qu'il venait ainsi ce qu'il avait absorbé en trop...  
— Oh ! vous, minauda la grosse Anais... vous voulez toujours vous faire passer pour un mauvais garnement... et endosser les fautes des autres... vous êtes trop bon... et Daniouret n'était pas visiblement ivre, vous iriez prétendre que c'est vous seul qui avez bu...  
— « Ma foi... c'est presque vrai... car j'ai bu plus que lui... « Mais que vous dirais-je, faites trêve aujourd'hui... « Nous avons tous les deux une excuse sincère... « En buvant nous fêtions un grand anniversaire...  
— Quel est l'état de Mme Poquein.  
— « Le mien... je viens d'avoir mes cinquante et un ans... « Et voici du champagne en cet honneur offert... ainsi que des bouquets pour vous fleurir, Mesdames...  
— Ce disant, ayant majestueusement déposé les deux fleurons de vin mousseux au milieu de la table, Raymond Bavoire de la Haute-Loire répartit ses trois bouquets entre les trois femmes présentes. C'est-à-dire Mme Poquein, Mlle-Mercédès et Mlle Roselys.